SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020500: carrieres de kaolin et de sable exploitees a ciel ouvert dans les provinces du brabant wallon, de hainaut, de liege, de luxembourg et de namur

En vigueur au 01/04/2017 (Dernière actualisation de la page 03/04/2017)

Indexation de 1% en 04/2017.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Application de la CP 100 pour les moins de 18 ans.

Catégorie	Age
	18
Manoeuvres	12.7201
Spécialisés	13.3278
Qualifiés	13.9345